

## L'écriture d'invention



Certains candidats pensent à tort que l'écriture d'invention est un sujet plus facile à réaliser que le commentaire ou la dissertation. Ils confondent cet exercice avec les rédactions du collège. Or, lorsqu'on l'examine attentivement, le sujet d'écriture d'invention comporte de nombreuses contraintes et se réfère au même objet d'étude que le commentaire ou la dissertation. Les statistiques prouvent que les résultats ne sont pas meilleurs dans les copies ayant choisi l'écriture d'invention que dans les autres.

### Objectif :

L'écriture d'invention contribue à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en oeuvre d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer.

En aucun cas on ne demande, le jour de l'examen, l'écriture de textes de pure imagination, libre et sans contrainte.

L'écriture d'invention peut prendre des formes variées. Toutefois, comme elle se fonde sur les contraintes littéraires des genres inscrits au programme de la classe de première, et qu'elle doit se prêter à une évaluation objective des correcteurs, elle s'inscrit dans les orientations suivantes :

- article (éditorial, article polémique, article critique -éloge ou blâme-, droit de réponse...
- lettre (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus...),
- monologue délibératif, dialogue (y compris le dialogue théâtral), - discours devant une assemblée,
- essai
- récit à visée argumentative sous forme de fable, d'apologue...

évaluer votre capacité à produire un texte convenablement rédigé en respectant des contraintes définies par l'énoncé.

### Méthode :

Fixez votre attention sur le(s) mot(s)-clef(s) de l'énoncé. Il faut percevoir toutes les contraintes et savoir les respecter.

N'oubliez pas que l'énoncé fait écho à un objet d'étude du programme et prolonge les textes du corpus. Votre devoir n'est en aucun cas une rédaction (de type collège).

### Plan :

Pas de règle ! Il faut le concevoir en fonction de l'énoncé.

**Les défauts les plus fréquents :**

absence de plan, bavardages, répétitions, « remplissages » sans intérêt, fautes de langue

**Attention :**

Le barème n'étant pas plus clément que pour les deux autres sujets d'écriture, l'écriture d'invention n'est pas plus « facile » que la dissertation par exemple ! Faites des efforts de rédaction et analysez minutieusement l'énoncé.